

Ex. — Personne croira-t-il jamais...? — Je doute que personne y réussisse. — Je suis plus étonné que personne... [MME DE LA FAYETTE]

Avec la négation, il signifie naturellement : *nut, pas un*.

Ex. — Dieu ne veut pas que personne périsse. [Boss. *Bonté* 1.]

Absolument parlant, il sert de réponse négative ; de même avec ellipse de la négation.

Ex. — Qui restera pour pleurer cet enfant quand vous ne serez plus ? Personne (s. ent. : il ne restera pas un). Personne dans les rues à cette heure matinale (il n'y avait pas un...).

Aujourd'hui, le mot *quiconque* est en voie de se glisser à la place du mot *personne*, bien que le premier soit proprement un pronom relatif, et non pas un pronom indéfini comme le second.

Ex. — Je crois avoir aussi bien regardé que *quiconque* (personne) [CLÉMENTINEAU, dans la *Justice*]. — Avec plus d'énergie que *quiconque*, ils demandent qu'on porte sans tarder le fer dans la plaie [DEUMONT, *Libre Parole*]. — Cette parole ne peut pourtant blesser *quiconque* ici. [P. DESCHANEL, *Président de la Chambre*.]

Tout cela est absolument choquant, et aboutirait à la suppression du mot *personne*, qui n'a pas moins d'harmonie que ce rugueux *qui-con-que*.

2. Rien veut dire quelque chose, au sens étymologique, propre, longtemps conservé et réel encore. En voici d'ailleurs la preuve :

Ex. — Est-il *rien* de plus joli ?... c'est-à-dire : Est-il *quelque chose* de plus joli. — "Puisque votre amitié me poursuit toujours, j'aurais bien tort de vous *rien* (q. q. ch.) cacher." [VAUVENARGUES] — "Demandez aux médecins s'il n'y a *rien* de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès." [MOLIERE, *Avare* III 5.]

Ainsi, pour avoir un sens négatif, *rien* devra être accompagné, comme le mot *personne*, d'une négation exprimée ou sous-entendue.

3. *Guère* veut dire beaucoup, toujours au sens originare de sa dérivation ; il est vrai qu'on ne l'emploie plus qu'avec la négation *ne* (sans ajouter *pas*, mais parfois *plus*).

Ex. — *Quiconque* ne voit guère, n'a guère à dire non plus.

La phrase suivante d'un touriste est proprement du jargon :

"Le sentier est si *guère* large que nous ne pouvons nous égarer." [MARTIN. *Aux Pyrénées*.]

4. *Aucunement* veut dire en quelque façon. Les exemples sont la meilleure attestation des règles.

Ex. — Est-il *aucunement* (en quelque façon) question de vous relever de cet emploi ?... — Je ne crois pas que l'on puisse *aucunement* soutenir l'heure précise de la fin du monde.